

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### Fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises (4DR2125)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Master of Law en innovation</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Master of Science en innovation, orientation Management de la R&amp;D</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

#### Equipe enseignante

HARI Olivier, Professeur ordinaire.

#### Objectifs

Ce cours a pour objectif de dispenser aux étudiants une présentation théorique et pratique des mutations et cessions d'entreprises. Il leur donnera les outils nécessaires pour expliquer ces transactions et leur déroulement pratique, recommander une forme de restructuration plutôt qu'une autre ou encore réviser un contrat en lien avec la vente d'actions ou d'actifs d'une société.

#### Contenu

Le cours aborde en premier lieu les formes de restructurations prévues par la loi sur la fusion (fusion, scission, transformation, transfert de patrimoine). Les aspects internationaux de telles transactions sont également introduits. Une partie du cours est ensuite consacrée aux méthodes d'assainissement et de restructurations d'entreprises en difficulté. Seront ensuite analysés les aspects juridiques des ventes d'actions et ventes d'actifs, avec examen, sous l'angle juridique, des Letters of Intent, Due Diligence, conventions de vente d'actions (Share Deal) et de vente d'actifs (Asset Deal). Finalement, seront abordées les opérations de prise de contrôle de sociétés cotées (OPA) et non cotées. Chaque thématique est traitée sous un angle éminemment pratique (cas pratique réel) et théorique (lectures préalables de jurisprudence et de doctrine).

#### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes sans documentation, précédé d'un temps de préparation identique sans documentation, à l'exception des textes légaux raisonnablement annotés. L'examen consiste en la résolution d'un cas pratique et une question théorique (voir également la section « EVALUATION » du portail Moodle).

#### Documentation

Les lectures de référence (doctrine et jurisprudence) et les cas pratiques sont disponibles sur le portail Moodle.

#### Forme de l'enseignement

Les leçons consistent habituellement en des présentations théoriques agrémentées de cas pratiques et d'analyses de documents. Une participation active des étudiants est attendue.

URLs	1) <a href="http://www.rechteck.uzh.ch/content.php?id=12362&amp;kp=83&amp;has_lect=1">http://www.rechteck.uzh.ch/content.php?id=12362&amp;kp=83&amp;has_lect=1</a>
------	--